

Convention sur la
diversité biologique



PERSPECTIVES APA EN AFRIQUE CENTRALE

PAR

Emmanuel BAYANI NGOYI

(GTBAC)



PLAN DE L' EXPOSE

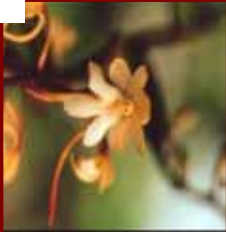
□ INTRODUCTION

1.ÉVOLUTION DU CONCEPT
A L'ECHELLE MONDIALE

2. ACTIONS ENTREPRISES

3.PERSPECTIVES

□ CONCLUSION



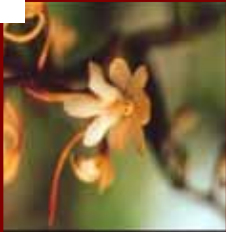
INTRODUCTION

□ APA est le troisième objectif de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)

□ L'article 15 de la CDB définit les conditions de bases pour l'APA:

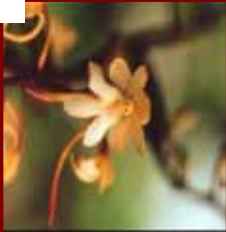
Accès: Consentement Préalablement donné en Connaissance de Cause (CPC)

Partage des Avantages: Modalités Convenues d'un Commun Accord (MCA)



1. EVOLUTIONS DU CONCEPT A L'ECHELLE MONDIALE

- 2002 (Octobre, Bonn): adoption des lignes directrices de Bonn sur l'APA
- 2002 (Août-Septembre Johannesburg): le Plan d'Action du Sommet Mondial pour le Développement Durable (PASMD) souligne la nécessité d'élaborer un Régime International sur l'APA
- Le Groupe de Travail APA se voit confier le mandat (achèvement en 2010 COP 10 au Japon)
- Six réunions du GTAPA ont été organisées



2. ACTIONS ENTREPRISES

- ❑ 2005 (Déc./Libreville): Organisation par IEPF/OIF d'un atelier d'information sur APA
- ❑ 2006 (Sept) : COMIFAC a été invitée par le projet Germano-Néerlandais à assister à l'atelier de Cape Town, Afrique du Sud
- ❑ 2006 (Déc): la COMIFAC a organisé une réunion des Points Focaux CDB et autres acteurs à São Tomé & principe
- Création d'un groupe de travail (GTBAC) visant la mise en œuvre de la CDB en Afrique Centrale dont l'axe principal de travail restera l'APA

2. ACTIONS ENTREPRISES

- ❑ 2007 (Mars): Participation des représentants du Groupe de Travail à l'atelier d'Addis Abeba sur la Conformité
- ❑ 2007 (Juil. – Sept): Lancement d'une étude relative à la revue institutionnelle et juridique en matière d'APA en Afrique Centrale
- ❑ 2007 (Sept./Douala): Organisation de l'atelier de lancement du processus APA en Afrique Centrale (Validation des résultats de l'étude et élaboration des actions futures)
- ❑ 2008 (Janv./Libreville): Organisation d'une réunion de préparation des négociateurs/ APA 6 de Genève

3. PERSPECTIVES



□ Par rapport aux obligations de la convention sur la diversité biologique

❖ ADMINISTRATIVE

✓ Dispose d'un Point Focal APA;

✓ Désigne une Autorité Nationale Compétente APA



3. PERSPECTIVES



❖ JURIDIQUE ET STRATEGIQUE

✓ Adoption d'une Directive sous régionale APA

✓ Élaboration d'une Démarche globale





3. PERSPECTIVES



□ La démarche globale gravite autour des axes suivants:

1. Renforcement des capacités ;

2. Élaboration d'un cadre national sur APA.



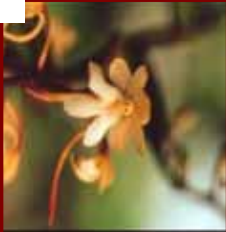
❑ Renforcement des capacités

suppose la formation des ressources humaines sur la question de l'APA.

- Les négociateurs du pays
- les communautés locales
- les ONG

❑ Cadre national

- Dispositif institutionnel cohérent
- Dispositif législatif et réglementaire approprié
- Un mécanisme pour la participation des CAL



CONCLUSION

- Le bois, le Pétrole, le manganèse, le diamant, le fer, l'or ne sont pas les seules ressources susceptibles d'apporter des devises dans nos pays. Les ressources biologiques le peuvent également pourvu que l'on y accorde un intérêt réel dans nos différentes politiques de développement
- Le processus APA en est une Opportunité



JE VOUS REMERCIE

**THANK
YOU**

OBRIGADO

GRACIAS

